



FORCE OUVRIERE

SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

Section Corse du Sud

Compte-rendu des CTL des 16 avril et 4 mai 2015: **La caricature du "dialogue social"...**

Plusieurs points à l'ordre du jour du CTL du 16 avril ayant fait l'objet d'un vote **contre** unanime des syndicats, l'administration a été dans l'obligation de présenter à nouveau ces points lors d'un CTL réuni le 4 mai 2015.

Le 1er CTL du **16 avril** s'est tenu avec pour ordre du jour :

- **Transferts de la gestion des hôpitaux de Bonifacio et de Sartène (2ème présentation suite au vote contre unanime des OS au CTL du 20 mars)**
- **Création du Pôle Contrôle Revenus Patrimoines - PCR (2ème présentation suite au vote contre unanime des OS au CTL du 20 mars)**
- **Rapport d'activité 2014 de la DRFIP**
- **Exécution du budget 2014 - présentation du BOP 2015**
- **Formation professionnelle (bilan 2014 et perspectives 2015)**

Le CTL du **4 mai** a traité les points suivants :

- **Exécution du budget 2014 - présentation du BOP 2015 (2ème présentation suite au vote contre unanime des OS au CTL du 16 avril)**
 - **Campagne IR 2015 (à la demande de FO)**
 - **Horaires d'ouverture à la paierie départementale (à la demande de FO)**
 - **Questions diverses (répartition de l'enveloppe vacataires, Travaux à Cunéo, accueil pensionnés ... à la demande de FO)**
-

CTL 16 AVRIL 2015

1 : Transfert de la Gestion des hôpitaux de Bonifacio et de Sartène à la trésorerie hospitalière

Ce point, présenté par l'administration lors du CTL du 20 mars 2015, avait recueilli un vote unanimement négatif des syndicats (cf. notre [compte-rendu sur le site départemental](#)) , obligeant l'administration à inscrire ce sujet lors du CTL suivant, le **16 avril** ... Elle l'a fait sans changer une virgule à sa présentation.

Les syndicats ont bien évidemment voté à nouveau contre ce projet . La délégation FO a rappelé sa vive inquiétude quant aux conditions de travail des collègues de la trésorerie hospitalière qui récupèrent la gestion de ces hôpitaux (Bonifacio depuis février, Sartène en septembre) ainsi que pour la situation des postes en milieu rural, où le retrait de telles missions laisse augurer un funeste avenir !

2 : Création du Pôle Contrôle Revenus Patrimoines - PCRCP : bis repetita...

Lors du nouvel examen de ce sujet (pour les mêmes raison que le point précédent) l'administration a admis qu'après avoir entendu notre argumentaire lors du CTL précédent, elle a mené une réflexion concernant les moyens en personnels alloués à cette structure. Après avoir ainsi reconnu que les effectifs de ce pôle seront nettement insuffisants, M. DEPLETTE a affirmé qu'il avait plaidé auprès du Directeur Général en vue de bénéficier d'emplois supplémentaires pour le Département ...

Dans l'attente, la Direction a néanmoins re-soumis au vote le projet initial . Cette proposition a recueilli de nouveau un vote contre unanime des syndicats, opposition motivée par le manque de moyens en personnels prévus pour ce service, moyens d'autant plus nécessaires qu'une montée en charge du contrôle des successions est programmée (fin des "arrêtés Miot").

3 : Rapport d'activité 2014 (à l'exception du volet "Ressources Humaines" qui sera présenté ultérieurement)

L'administration a présenté le rapport d'activité 2014 de la DRFiP de Corse du Sud. Les élus FO-DGFiP 2A en CTL ont noté que comparativement à l'année 2013, la plupart des résultats sont en baisse et se situent au dessous de la moyenne nationale. Ainsi concernant le secteur public local, FO a relevé que le délai global de paiement était passé en un an de 26,61 à 30,79 jours, que le délai de paiement du comptable était passé de 4,96 à 7,89 jours et que le taux de recouvrement des produits locaux avait diminué de plus d'1%. **Pour FO, ces chiffres démontrent si besoin est les conséquences de l'insuffisance des effectifs et révèlent les difficultés que rencontrent les personnels pour exercer leurs missions en Corse compte tenu de la non prise en compte en terme de moyens par l'administration de la spécificité de notre région.**

Pour FORCE OUVRIERE, ce rapport met également en lumière la dégradation de la situation économique de l'île : Il mentionne par exemple que la Commission des Chefs de Services Financiers (que préside le DRFiP et qui qui se réunit pour l'octroi de plans de règlements des

dettes fiscales et sociales des entreprises en difficulté) a examiné 62 dossiers en 2014 (contre 37 en 2013) donnant lieu à 45 plans de règlement (24 en 2013) !

A l'évidence cette situation économique et sociale dégradée (taux de chômage record nettement au dessus des autres régions, précarité, cherté de la vie...) pèse sur l'exercice de nos missions. Nos services ont de plus en plus de difficultés à faire face dans un contexte ininterrompu de suppressions d'emplois générateur de conditions de travail désastreuses et de casse du service public.

M. DEPLETTE a reconnu la détérioration de la situation économique dans l'île, citant par exemple la baisse de 0,3% en moyenne, par an, du chiffre d'affaire des entreprises locales, énumérant également comme facteurs aggravant la hausse des impôts locaux et le nombre de nouveaux contribuables assujetti.

VOTE

S'agissant d'un rapport sur l'activité de l'année écoulée, et non pas d'un rapport exhaustif sur le véritable état des services de la DRFIP de Corse, le syndicat FO a refusé de participer au vote. L'élue Solidaires et l'élue CGT se sont ralliés à cette position

4 : Exécution du budget 2014 - présentation du BOP 2015 : vote contre unanime .

BOP 156 : L'administration a dans un premier temps fait le point sur les crédits de niveau 1 (la dotation de base) qui diminue cette année de 6 % par rapport à 2014 (après une baisse de 3,2% par rapport à 2013 ...), soit 96.243 € de moins.

Cette baisse s'explique en partie par une ponction sur notre budget de la somme de 16 472 € au titre de la "participation financière à la politique de lutte contre le terrorisme" (!) demandée à l'ensemble des administrations financières ! Il y a 2 ans notre budget avait été également amputé au prétexte de venir en aide au ministère de l'Education Nationale nécessaires. Bientôt un DGFIP-THON pour Bercy ?

BOP 309 : Cette ligne budgétaire accordée (ou non !) par la Préfecture après examen des demandes formulées par la Direction locale s'est élevée à la somme de 114 000 € pour 2015 alors qu'elle n'était que de 31 000 € en 2014 ... mais de 219 078 € en 2013 ! Elle contribuera à l'exécution de certains travaux dont le remplacement du système de chauffage-climatisation du SIP-E de Porto Vecchio réclamé depuis longtemps par les collègues de ce site.

Les représentants FO ont souligné la qualité du travail fourni par le service du B.I.L. qui a la lourde tâche lui aussi de devoir faire plus avec moins au fil des années. FORCE OUVRIÈRE a ensuite fait part à la Direction du souhait de nombreux agents de pouvoir bénéficier de nouveaux mobiliers afin de remplacer certains devenus obsolètes (fauteuils, etc ...)

Les élus FORCE OUVRIÈRE ont voté "**contre**", tant sur l'exécution du budget 2014 que sur la présentation du BOP 2015.

En effet le budget 2015 (comme celui de 2014, de 2013, de 2012, de 2011 de 2010 etc..) se caractérise par une forte diminution. Selon la direction de nouvelles économies devront être encore réalisées sur les postes budgétaires les "plus sensibles" . En réalité les restrictions affecteront tous les postes et, couplées aux suppressions d'emplois, dégraderont davantage encore les conditions de travail des agents .

Suite à ce vote unanime "contre" des O.S. , ce point a été représenté à l'identique en CTL le 4 mai 2015 ... Pour les mêmes motifs les OS ont voté à nouveau "contre"

5 : Formation professionnelle (bilan 2014 et perspectives 2015)

Le service de la Formation professionnelle a procédé en séance à l'exposé de son activité en 2014 : Toutes actions confondues, 723 agents ont bénéficié de ses services (836 en 2013 en raison de l'action "déontologie" ...), ce qui correspond à 1152 jours (1178 jours en 2013) dont 99,5 jours / agent qui résultent de l'e-formation.

Deux explications ont été fournies quant à la baisse importante du nombre d'agents bénéficiaires (220 au lieu de 299 en 2013, soit une baisse de -26,42%) :

- La suppression de la formation "déontologie" (*laquelle en 2013 avait pour objet d'informer les collègues qu'il fallait avoir un autre comportement fiscal que celui de leur ministre ...*)

- L'échec de la e-formation "frais de déplacement" Concernant ce second point, il a été annoncé qu'en 2015 un local sera dédié à la e-formation, avec un formateur dédié. Concernant les concours, le service de la ForPro a également annoncé que cette année, Ajaccio devenait centre d'examens pour la Région Corse.

Les élus FORCE OUVRIERE ont fait part de leurs inquiétudes à la lecture des documents de travail, lesquels démontrent qu'à ce jour, 54 agents du département sont âgés de plus de 60 ans. Or connaissant la fameuse règle du non-remplacement d'un départ à la retraite sur 2 (voir de 2 sur 3 !) , il est à craindre encore de nombreuses suppressions d'emplois dans les proches années à venir ...

Par ailleurs, le syndicat a questionné l'administration quant au fort contraste dans l'accès aux formations en fonction du grade. En effet, si 50,35% des cadres A ont bénéficié de formation en 2014, seulement 28,73% des cadres B y ont eu accès, et même seulement 20,31% des cadres C !

Si certaines données objectives peuvent expliquer ces disparités (les formations de "formateurs" exclusivement cadres A, les formations de chef de poste arrivant etc ...) les élus FO en CTL déplorent toutefois une certaine forme d'auto-censure que s'infligent des agents dit "exécutants", dissuadés de partir en formation de par le retard de travail accumulé en leur absence, et que le manque de personnels dans les services ne permet pas de compenser.

Les élus FORCE OUVRIÈRE ont voté "**pour**" le rapport 2014 , en rappelant néanmoins la revendication du syndicat de compensation par l'administration de l'absentéisme Formation

6 : Questions diverses

- **PESV 2 : L'homonymie ça coince !**

Les représentants FO ont une nouvelle fois interpellé l'administration sur les difficultés rencontrées par la Trésorerie du Grand Ajaccio pour le rattachement des créances des contribuables homonymes ayant la même adresse. Malgré toutes les alertes lancées les problèmes de paramétrage de PESV 2 demeurent .

Les élus FO ont rappelé que ces problèmes d'homonymie sont une réalité et une spécificité corse déjà évoquée par le syndicat bien avant la fusion DGI-DGCP .

Dans un rapport établi par ses soins et remis à la direction Générale de la Comptabilité Publique, FO avait relevé par exemple que plus de 3500 contribuables, soit près de 18 % des assujettis à la TF de la trésorerie du Grand Ajaccio se trouvaient sur seulement 27 patronymes... Ce problème s'ajoute à ceux générés par l'indivision et ne sont plus pris en compte par les technocrates de la DGFIP totalement déconnectés de la réalité du terrain insulaire.

FO a rappelé que le Grand Ajaccio qui gère 98 communes est particulièrement impacté par ce problème de paramétrage de PESV2 , lequel a des conséquences importantes en terme de charges de travail supplémentaires et de relations avec les contribuables et les ordonnateurs.

- **Outil de dématérialisation pour le Centre de Gestion des Retraites : un "progrès" régressif...**

Pour faire court, la mise en production de la nouvelle version de l'application de Gestion Dématérialisée des dossiers des Pensionnés (GDP) va entraîner une réorganisation du travail qui elle même va générer une augmentation de la charge de travail des agents (opérations de tri,numérisation, indexation du courrier...) dans un service en sous-effectif chronique. Vive la Full Démat...

CTL DU 4 MAI 2015

1 : La Campagne IR 2015 ... est loin d'être bucolique !

A la grande surprise du syndicat FO, l'administration n'avait pas prévu cette année d'effectuer la présentation de la campagne IR 2015 en CTL, à laquelle elle est pourtant tenue ! Après que le syndicat eut interpellé la Direction à ce sujet lors du CTL du **16 avril**, le chef du pôle fiscal M. LERMINIAUX avait improvisé en séance un exposé aux O.S. quant à l'organisation de cette campagne qui débutait tout juste. La direction a assumé cet oubli et proposé l'examen de ce sujet au CTL du 4 mai.

Ce point ayant par conséquent été inscrit à l'ordre du jour du CTL **du 4 mai** , l'administration a commenté en détail la note relative au déroulement de la campagne (également consultable sur *nausicaa - Ulysse local*).

Les élus FO ont à leur tour commenté l'insuffisance des moyens mis en oeuvre pour cette campagne, comme d'ailleurs pour les précédentes, et souligné le fait que les limites du supportable pour les agents sont souvent dépassées .

FORCE OUVRIÈRE a mis l'accent sur les affluences au guichet notamment de tous les SIP/E du département et cité à titre d'exemple Cunéo où 350 usagers se sont présentés en moyenne chaque jour depuis le début de la campagne. *Ndlr: à la date de rédaction de ce compte-rendu ,1651 contribuables ont été reçus à Cunéo en seulement 3 jours les 11.12 et 13 mai !!!*

Le syndicat a également réitéré son inquiétude concernant les conditions dans lesquelles se déroule cette campagne en particulier aux **SIP** de **SARTENE** et de **PORTO-VECCHIO**. La Direction a répondu avoir pris contact avec le responsable du **SIP/E** de Porto-Vecchio suite à l'intervention du syndicat lors du dernier CTL. Selon la Direction celui ci aurait affirmé qu'il n'y avait pas de difficultés particulières...Ce n'est certainement pas l'avis des agents de ce poste ! La "réalité du terrain" que vivent les agents au quotidien est tout sauf tranquille en particulier

dans les sites où, bien qu'en période de déclaration, des instructions sont clairement données pour continuer de manière intensive les poursuites ... Il en résulte une double affluence aux guichets pour les sites concernés.

Il en résulte également de nombreux appels téléphoniques sur la cellule départementale à Ajaccio pour des problèmes de recouvrement qui concernent des contribuables du Grand sud...

Cette campagne génère de la charge de travail supplémentaire à moyens constants voir inférieurs et donc des agressions verbales de plus en plus nombreuses et un stress accru pour les agents.

A cette occasion, les élus FO-DGFiP 2A en CTL ont rappelé à M.DEPLETTE la nécessité d'une visite du Médecin de Prévention dans les postes du sud de l'île où certains agents n'ont pas bénéficié de visites depuis ... 2008 ! Compte tenu de l'absence du Docteur Micheletti, FO souhaite que le Docteur coordinateur DELAMER puisse effectuer une visite ciblée dans le sud. M.DEPLETTE a donné son accord pour que tout soit mis en oeuvre en ce sens.

FO a enfin mis en avant les dysfonctionnements propres au serveur vocal. La Direction a reconnu que des affinages s'imposaient pour la campagne prochaine...

2 : Demande de Changement d'horaires de la Paierie Départementale : Apocalypse now ???

Après avoir procédé à une consultation au sein de la Paierie Départementale, le chef de poste avait récemment transmis à la Direction une demande de modification des horaires d'ouverture. Cette démarche a été relayée au CTL par les élus FO.

En effet, afin de mieux répondre aux besoins des usagers et à l'organisation du travail dans le poste, les agents ont souhaité pouvoir ouvrir à **8h15 au lieu de 8h30** et fermer à **16h15 au lieu de 16h30** ...

Ces horaires correspondent d'avantage aux habitudes des usagers de ce poste spécialisé (encaissement des loyers HLM, paiement des aides et secours...)

Cette demande s'inscrivait de surcroît dans l'esprit de la circulaire de la DG du 22 10 2014 fixant les orientations en matière "*d'horaires d'ouverture de l'accueil physique (guichet) des structures locales accueillant du public*" (sic). Cette circulaire fixe entre autre pour objectif "*d'améliorer les conditions de vie au travail des agents à l'accueil et renforcer leur sécurité*" (re-sic).

Il était permis de penser que cette demande de décalage de 15 petites minutes des heures d'ouverture et de fermeture de cette trésorerie ne serait qu'une formalité. C'était sans compter sur l'analyse particulièrement surréaliste de M.DEPLETTE et de son Conseil d'Etat Major, organe suprême de la DRFIP de la Corse du Sud (et de ses environs), lesquels ont considéré après une intense réflexion de près d'une vingtaine de jours, que leur approbation pouvait créer une "brèche dans le dispositif harmonisé des ouvertures des postes".

Effectivement une "brèche" dans ce dispositif pourrait s'avérer au moins aussi dangereuse qu'une fissure dans une centrale nucléaire.

S'arque boutant sur cette position hautement stratégique et vitale pour l'avenir harmonieux de nos services, M.DEPLETTE a rejeté avec force cette proposition insensée .

Les agents de la Paierie Départementale ne pouvaient pas se douter qu'un petit quart d'heure de décalage de leurs horaires était susceptible de déclencher la 3ème guerre mondiale

Les terroristes , pardon: les représentants du personnel, ont malgré tout voté unanimement en faveur de la demande de leurs collègues.

3 : Questions diverses

- **Répartition des enveloppes vacataires 2015** : Lors du CTL du 16 avril, l'administration avait informé les O.S. que le budget 2015 allait être prélevé de 16 742 € afin de participer au financement de la lutte contre le terrorisme (cf. point 4). La Direction avait expliqué que ce prélèvement allait s'imputer sur l'enveloppe vacataires. Le syndicat FO-DGFiP 2A a dès lors demandé l'inscription de ce point à l'ordre du jour du CTL du 4 mai afin d'en connaître les détails et la répartition des contrats de vacation par poste pour l'année 2015.

Le chef du Pôle Transverse M. SORBA a précisé que cette année les servies du département bénéficieront donc de 267 jours de vacataires en moins, soit près de 15 contrats d'un mois ! Sur 2 ans, on assiste même à une baisse de 420 jours de vacation (2160 en 2013, 2007 en 2014 et donc 1740 cette année ...)

- **Projet de travaux au rez-de-chaussée de Cunéo** : Les élus FO ont rappelé, comme lors du CTL du 20 mars 2015, qu'ils étaient toujours en attente de comptes-rendus de groupes de travail sensés être tenus avec les agents concernés, et qui permettraient aux O.S. de connaître les projets d'organisation du travail suite aux travaux envisagés à Cunéo.

M. SORBA a informé le Comité que l'antenne immobilière de Marseille, qui doit donner son accord pour la réalisation du projet, attend pour ce faire que l'ergonome du Ministère lui fasse parvenir sa proposition détaillée ...

- **Projet de cité administrative Aspretto**

Rien de nouveau.... La "Cité Radieuse " à Ajaccio ce n'est pas pour demain...

- **Réception des pensionnés**

Pour la **3ème** fois (au cours de 3 CTL consécutifs) les élus FO ont demandé à l'administration de communiquer à destination des usagers du CGR sur les nouvelles conditions de réception (modification de l'adresse sur le bulletin de pension, indication des horaires de l'accueil téléphonique)

Les élus FO-DGFiP 2A au CTL :

Jean-Claude VESPERINI
Alain BOZZI
Matthieu CAILLAUD
Jean-François PIERANDREI
Jean-Michel MARIE
Jacqueline MAGESCAS